

N°D-2023-003



DECISION DU MAIRE

DOMAINE ET PATRIMOINE / mise à disposition de locaux - tournage du film « Les Impatiences »

Le Maire de CHATILLON-SUR-CHALARONNE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 26 mai 2020, autorisant le Maire, au nom de la Commune, à « décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans » ;

Vu la demande de la société Karé Productions (75010 PARIS) souhaitant organiser le tournage d'un film à Châtillon-sur-Chalaronne ;

Considérant que la Commune dispose de locaux susceptibles d'accueillir pendant quelques mois le tournage du film « Les Impatiences » ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Les locaux de la Ville de Châtillon-sur-Chalaronne listés ci-dessous sont loués à la société Karé Productions (75010 PARIS) par convention de mise à disposition à titre précaire, aux conditions suivantes :

- type d'activité : préparation décor, tournage, remise en état,
- durée : du 13 février 2023 au 15 avril 2023,
- locaux concernés : appartement à l'étage du bâtiment de la Poste (270 rue Raymond Sarbach), et Centre culturel de la Dombes (Place Saint-Vincent de Paul) dont la salle Marivaux, la salle Tarrit, le hangar, et l'orangerie).
- redevances : appartement de la Poste = 1 000,00 € (mille euros) et autres locaux divers = 3 000,00 € (trois mille euros).

ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l'Etat.

Fait à Châtillon-sur-Chalaronne,
Le 13 février 2023

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Transmis en Préfecture le :

.....14 FEV. 2023.....

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent document peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la présente publication / notification.

Accusé de réception en préfecture
001-210100939-20230213-D-2023-003-AI
Date de réception préfecture : 14/02/2023